

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Abdelhafid Boussouf-Mila

Faculté des lettres et des langues
Département des lettres des langues étrangères –français-

- + Niveau : Master I / SDL
- + Matière : Lexico-sémantique
- + Enseignant : Dr. AZZOUZI. Tarek
- + Semestre : 2
- + **COURS**

Année universitaire : 20025/2026

COURS :5 - Les procédés de formation lexicale (2)

□ *L'emprunt, le calque, le xénisme : regards croisés sur les influences interlinguistiques*

✚ Objectifs de l'enseignement :

- **Compréhension** des mécanismes : *amener les étudiants à comprendre comment l'emprunt, le calque et le xénisme interviennent dans l'évolution d'une langue.*
- **Observation** des échanges linguistiques : *permettre d'identifier les formes issues d'autres langues et de repérer leur adaptation dans le lexique français.*
- **Analyse des contextes** : *montrer dans quels contextes culturels, historiques ou sociaux certains mots étrangers sont intégrés.*
- **Distinction des procédés** : *apprendre à différencier un emprunt direct d'un calque ou d'un xénisme à travers des exemples.*
- **Approche critique** : *développer un regard nuancé sur la place des influences interlinguistiques, sans jugement de valeur mais en se centrant sur le fonctionnement linguistique.*
- **Pratique d'analyse** : *donner aux étudiants l'occasion de pratiquer, par des exercices, l'identification et l'explication de ces phénomènes lexicaux.*
- **Ouverture culturelle** : *sensibiliser à la dimension interculturelle du lexique, en reliant le mot à son contexte d'origine et à sa circulation.*

□ Introduction

Le lexique d'une langue est un espace en perpétuelle transformation. Les mots qui le composent se modifient, disparaissent, ou au contraire apparaissent au fil des échanges sociaux, culturels et scientifiques. Parmi les mécanismes qui participent à ce renouvellement, certains proviennent directement du contact entre langues. Il ne s'agit pas seulement d'une circulation d'objets ou d'idées, mais aussi d'une circulation de mots.

Trois procédés se distinguent dans cette dynamique : **l'emprunt**, **le calque** et **le xénisme**. Ils traduisent des manières diverses pour une langue d'intégrer des termes étrangers, tout en révélant la mémoire des contacts interlinguistiques et des interactions sociales.

1. L'emprunt lexical

1.1 Définition

L'emprunt lexical correspond à l'intégration d'un mot ou d'une expression provenant d'une autre langue dans le vocabulaire courant. Ce transfert peut être direct, c'est-à-dire avec une reprise fidèle du terme étranger, ou indirect, lorsque le mot subit des ajustements afin de mieux correspondre au système phonétique, morphologique ou graphique de la langue d'accueil. L'emprunt reflète souvent des contacts entre communautés, qu'ils soient liés au commerce, aux échanges culturels, aux déplacements ou encore aux innovations techniques.

1.2 Exemples

On retrouve de nombreux emprunts dans la langue française :

- *Parking* (anglais) est utilisé pour désigner un espace de stationnement.
- *Kif* (arabe dialectal) a été adopté en français avec le sens de plaisir, parfois lié à la consommation de drogue douce.
- *Spaghetti* (italien) est intégré sans modification pour parler de la célèbre pâte.
- *Puzzle* (anglais) désigne un jeu d'assemblage d'images.
- *Sofa* (arabe via le turc) s'emploie pour un meuble de salon.

1.3 Caractéristiques

- Adaptation phonétique ou graphique : *football* devient *foot*.
- Réduction morphologique : *telephone* (anglais) se transforme en *téléphone*.
- Circulation rapide grâce aux contacts commerciaux, aux médias et à la mondialisation des pratiques culturelles.

2. Le calque

2.1 Définition

Le calque est une manière d'intégrer des éléments étrangers dans une langue sans les reprendre directement. Contrairement à l'emprunt qui conserve la forme d'origine, le calque traduit chaque partie du mot ou de l'expression. Le résultat paraît appartenir à la langue d'accueil, même si son organisation vient d'ailleurs.

2.2 Exemples

Quelques exemples permettent de mieux cerner ce procédé :

- *Skyscraper* (anglais) → *gratte-ciel* (français). Ici, l'image est conservée, mais les termes sont adaptés au français.
- *Fried chicken* → *poulet frit*. La construction syntaxique est copiée mais traduite mot à mot.
- *Science-fiction* est lui aussi un calque, devenu courant au point d'être perçu comme un mot « français ».
On retrouve ce phénomène dans d'autres cas, comme *worldview* → *vision du monde*, ou encore *flea market* → *marché aux puces*.

2.3 Caractéristiques

Le calque présente plusieurs traits :

- il respecte la structure originale tout en s'intégrant dans le système de la langue ;
- il donne l'impression d'un mot local et familier ;
- il peut finir par se fondre complètement dans l'usage, au point que son origine étrangère ne soit plus perçue.

3. Le xénisme

3.1 Définition

Le xénisme désigne l'emploi d'un mot étranger repris tel quel dans une langue d'accueil, sans subir de transformation phonétique ou graphique notable. Il conserve son apparence d'origine ainsi que la valeur culturelle dont il est porteur. Contrairement à l'emprunt qui tend à se fondre dans l'usage courant, le xénisme reste marqué comme une entité venue d'ailleurs.

3.2 Exemples

Plusieurs mots témoignent de ce procédé.

- *Sushi* (japonais) : terme désignant une préparation culinaire japonaise, introduit dans de nombreuses langues sans altération.
- *Couscous* (arabe maghrébin) : plat emblématique du Maghreb, passé tel quel dans le français et reconnu pour sa dimension culturelle.
- *Fjord* (norvégien) : mot géographique décrivant une réalité naturelle propre à la Scandinavie, resté inchangé dans les autres langues.
On peut également mentionner *kimono* (japonais), *samba* (portugais du Brésil) ou *tajine* (arabe maghrébin).

3.3 Caractéristiques

Le xénisme se distingue par plusieurs traits :

- Il conserve la couleur culturelle et géographique du mot d'origine, ce qui permet de reconnaître immédiatement son rattachement à une aire particulière.

- Il se rapporte souvent à des réalités matérielles ou immatérielles très spécifiques : un aliment, une pratique artistique, un vêtement, une danse, un paysage.
- Son intégration reste partielle : même s’il circule dans le langage courant, il est encore perçu comme « étranger » par les locuteurs.
Ainsi, employer *poutine* (plat canadien) ou *sari* (tenue indienne) revient à importer non seulement un terme, mais aussi une parcelle du contexte culturel auquel il est associé.

4. Comparaison entre emprunt, calque et xénisme

Procédé	Définition	Exemple	Particularité
Emprunt	Adoption directe d’un mot étranger, avec ou sans adaptation	<i>football, spaghetti, kif</i>	Mot intégré, adapté aux usages locaux
Calque	Traduction littérale d’un mot étranger	<i>gratte-ciel, poulet frit</i>	Mot « francisé » mais issu d’une autre langue
Xénisme	Mot étranger conservé tel quel avec sa marque culturelle	<i>sushi, couscous, fjord</i>	Réalité étrangère, identité culturelle conservée

5. Dimensions linguistiques et culturelles

L’emprunt, le calque et le xénisme témoignent des échanges constants entre langues et sociétés. Chaque procédé révèle une manière différente d’accueillir l’altérité : l’emprunt adapte parfois la forme, le calque traduit une structure et le xénisme conserve le mot tel qu’il est.

Ces mouvements ne sont pas le signe d’une perte, mais d’une interaction continue où la langue se façonne et s’ajuste.

Les circulations commerciales, les contacts scientifiques, les découvertes culinaires ou encore les phénomènes artistiques expliquent la présence de ces termes dans l’usage quotidien.

Ainsi, un mot comme *piano* a été adopté depuis l’italien, *gratte-ciel* traduit l’anglais *skyscraper*, tandis que *tapas* garde son ancrage espagnol.

Ces exemples montrent que la langue s’ouvre à des réalités nouvelles tout en conservant sa cohérence interne. Loin d’affaiblir l’identité linguistique, ces apports reflètent la vitalité et la capacité d’adaptation des locuteurs.

□ **Références bibliographiques indicatives**

- Bauer, L. (2003). *Introducing Linguistic Morphology* (2^e éd.). Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Bloomfield, L. (1933). *Language*. New York: Holt, Rinehart & Winston.
- Corbin, D. (1987). *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J.-B., & Mevel, J.-P. (2002). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- Martinet, A. (1960). *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- Plungian, V. (2001). « Typologie morphologique et description des langues », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 96(1), 267-288.
- Rainer, F. (2015). « Morphology », in J. Taylor (éd.), *The Oxford Handbook of the Word*, Oxford University Press, 111-134.
- Tesnière, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.